

Annexe 1 : mouvement intra-académique R2023 des personnels enseignants du second degré, CPE et PSY-ÉN Calendrier de gestion

Afin d'assurer le service le plus qualitatif possible, un point d'entrée privilégié et dédié est créé pour toute question relative au mouvement intra-académique 2023. Les demandeurs adresseront un courriel et toute pièce jointe à :

mvt2023@ac-strasbourg.fr

Par ailleurs, afin de garantir un délai de réponse le plus rapide possible, les demandeurs veilleront à préciser, en objet de leur courriel et selon leur situation :

PROF ou CPE ou PSY-ÉN / DISCIPLINE (si PROF) / NOM DE FAMILLE
(ex : PROF / ANGLAIS / DUPONT)

Du 14 mars 2023 à 12h00 au 31 mars 2023 à 12h00	Affichage d'une liste indicative de postes vacants Saisie des demandes de mutation sur I-Prof-Siam NB : tous les postes sont susceptibles de devenir vacants au cours des opérations de mouvement (libération en fonction des vœux des candidats à la mutation)
Du 1 ^{er} avril 2023 au 6 avril 2023	Édition et signature des confirmations de demande de mutation par les agents et transmission, avec les pièces justificatives, aux chefs d'établissement
Du 14 mars 2023 au 31 mars 2023	Date limite d'envoi aux chefs d'établissement des candidatures sur postes spécifiques et des copies de demandes à la DRH (DPE et DPAE)
31 mars 2023	Personnels handicapés, situation médicale grave : date limite d'envoi des demandes de priorité à la médecine du travail
6 avril 2023	Date limite d'envoi, par les chefs d'établissement, des confirmations de demande de mutation éditées, signées et complétées par les agents, à la DRH (DPE et DPAE)
Du 31 mars 2023 au 9 mai 2023	Avis des chefs d'établissement et inspecteurs pour les candidatures sur postes spécifiques

Du 11 avril 2023 au 15 mai 2023	Contrôle des barèmes et traitement des demandes par la DRH (DPE et DPAE)
9 mai 2023	Date limite de retour à la DRH (DPE et DPAE) des demandes sur postes spécifiques visées par les chefs d'établissement et inspecteurs
Du 16 mai 2023 à 12h00 au 26 mai 2023 à 12h00	Affichage et consultation des barèmes sur I-prof-Siam
26 mai 2023 à 12h00	Date limite de demande de modification de rattachement administratif pour les TZR Date limite de contestation des barèmes
16 juin 2023 à 12h00	Information des candidats via I-prof et affichage des résultats
26 juin 2023 à 12h00	Date limite de dépôt des demandes de révision d'affectation Date limite de transmission des préférences d'affectation par les TZR
16 août 2023 à 12h00	Date limite de dépôt des recours